

**Réunion du Bureau de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
par visioconférence le 9 juin 2020 à 15 heures**

et

**Réunion de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
par visioconférence le 25 juin 2020 à 15 heures**

En raison de la pandémie de Covid-19, la réunion de la Commission de la coopération et du développement de l'APF qui devait se tenir à Bucarest, à l'invitation de la section roumaine, a dû être annulée. Pour assurer la continuité des travaux, la Commission s'est réunie le 25 juin 2020 en visioconférence sur un ordre du jour décidé par le Bureau de la Commission lors de sa réunion du 9 juin.

1. Mme Angélique Ngoma (députée, Gabon), Présidente de la Commission, a convoqué le Bureau pour une visioconférence le 9 juin 2020 à laquelle ont assisté M. Eric Forest (député, Canada), M. Henri Koubizara (député, Burkina Faso), M. Mansour Kamardine (député, France), membres du bureau de la commission, ainsi que M. Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF.

La Présidente a proposé aux membres du Bureau de réunir l'ensemble des membres de la Commission en visioconférence le 25 juin 2020 pour échanger sur la situation dans les parlements respectifs et faire un point sur l'avancement des travaux depuis la 45^e session plénière tenue à Abidjan en juillet 2019, jugeant qu'il fallait réorienter les réflexions au regard de la crise sanitaire.

2. Lors de la réunion par visioconférence du 25 juin 2020, à laquelle des parlementaires de près de vingt sections ont participé, la Commission a adopté le compte rendu synthétique et le relevé de décision de la réunion tenue le 7 juillet 2019 à Abidjan.

Cette réunion avait pour thème principal « les parlements face à la pandémie ». Dans ce cadre, les parlementaires ont procédé aux auditions de M. Magaran Monzon Bagayoko, représentant de l'OMS au Gabon, de Mme Marcella Villarreal, directrice des partenariats à la FAO, et de M. Henri Monceau, directeur de la francophonie économique et numérique à l'OIF. Un débat a suivi.

La Présidente a ensuite fait le point de l'avancement des travaux de la commission. Le rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC doit être réorienté au regard des effets de la pandémie sur la stabilité des échanges mondiaux d'une part et de la situation économique et sociale des pays d'autre part. Cette réorientation concerne également le rapport sur l'occupation et la vitalité des territoires ruraux.

La Présidente a également jugé nécessaire de revoir certaines résolutions récemment adoptées telles que la résolution sur les systèmes de santé qui ont été durement éprouvés pendant la crise sanitaire.

Par ailleurs, elle a rappelé que le député français Mansour Kamardine avait été désigné membre du comité de pilotage sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), mis sur pied au sein de la Commission, et lui a confié le soin de rédiger une contribution sur la dette africaine et un rapport sur la sécurité de l'eau pour la paix et le développement.

La chargée de région Amérique a été sollicitée pour présenter prochainement un plan de développement durable institutionnel pour l'APF, calqué sur le modèle adopté récemment par l'Assemblée nationale du Québec. Un questionnaire sera envoyé à cet effet aux sections.